

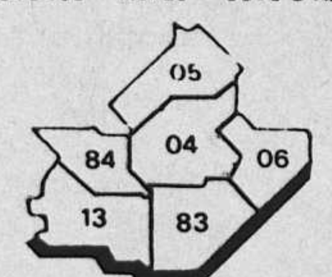
DLP 26-1-87011521



Avertissements agricoles

ISSN 0759-9641

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR



MINISTERE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE LA QUALITE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B.P. 95 - 84140 MONTFAVET Téléphone (90) 88.21.83

- ARBORICULTURE - CULTURES LEGUMIERES - GRANDES CULTURES -

18 Décembre 1986 - N°24 BIS

SPECIAL SALADES

LA MALADIE DES TACHES ORANGEES -

De nombreux symptômes de cette maladie ont été vus dans la région ces dernières semaines. Elle est présente essentiellement sur laitues et batavias à tous les stades de culture. On observe sur toute la surface des feuilles les plus âgées, des taches brunes-orangées en forme d'anneaux pouvant évoluer en nécroses. Par la suite, toutes les feuilles peuvent être atteintes.Il y a sur certaines exploitations jusqu'à 80 % de plants atteints.

L'origine exacte de la maladie n'est pas connue l'hypothèse virale avec transmission de l'agent vecteur par un champignon du sol a été évoquée. Elle reste à confirmer. Cette maladie semble prendre beaucoup d'importance cette année.

Aucun traitement curatif n'est possible. Il faudrait ne plus faire de laitues ou de pépinières sur les sols contaminés ou bien effectuer une désinfection de sol compatible avec cette culture (sans résidus bromés).

LES BACTERIOSES DES LAITUES ET CHICOREES -

Plusieurs types de bactérioses affectant ces cultures se rencontrent actuellement.

. La bactériose due à Pseudomonas cichorii. On observe d'abord des petites taches noires circulaires, près des côtes. Ces dernières noircissent également par la suite puis pourrissent. Cette maladie se rencontre aussi bien sur laitues que sur batavias, scaroles et frisées.

. Deux autres bactérioses existent, de moindre importance économique. Pseudomonas marginalis provoque des taches en bordure des limbes principalement. Elle est le plus souvent présente à titre secondaire, venant après un accident physiologique, comme par exemple, la nécrose marginale (le "tip brun"), Pseudomonas viridiflava provoque des táches ressemblant à celles causées par Pseudomonas cichorii mais sur toute la surface de la feuille

Pseudomonas cichorii semble contaminer de plus en plus de cultures au fil des ans.

Il n'y a pas de traitement curatif. Eviter de planter des salades en sols contaminés, n'utiliser que des graines saines. Effectuer des traitements préventifs au sulfate de cuivre dès le stade 3-4 feuilles (bouillie bordelaise) à 25 g de cuivre métal/are. Limiter au maximum l'hygrométrie.

P. 1/7

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" Directeur Gérant P. Duffaud CPPAP N° 478 AD

ABONNEMENT 1er Janv. 31 Déc. 120 F. PAYABLE A REGISSEUR DE RECETTES DE LA DRAF PACA - CCP N° 9402 55 F - SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX - MONTFAVET 1986 - ©

LUTTE CONTRE LES MALADIES SUR SALADES -

Quelle que soit l'époque de la culture, il est indispensable d'assurer, dès la plantation, une bonne protection des salades en suivant les recommandations ci-après :

1°) - A la plantation

Traiter dès que l'on peut pénétrer dans la parcelle après l'arrosage qui suit la plantation.

2°) - Renouvellement des traitements

- Effectuer ensuite des traitements tous les 5 à 7 jours suivant la rapidité de croissance. De la mi-décembre à la mi-février, cet intervalle peut généralement être porté à 10 jours, en raison de la lenteur de l'accroissement foliaire à cette époque.

- Lorsque des arrosages sont nécessaires, les prévoir la veille des traitements.

3°) - Dernier traitement

Pour avoir le maximum de chances qu'à la récolte les salades présentent des quantités de résidus inférieures aux tolérances admises, le dernier traitement doit impérativement se situer au plus tard lorsque :

les salades ont atteint le stade de :

- 15 à 17 feuilles si la culture est faite dans une période où la température minimum est d'au moins 5°.

- 18 à 20 feuilles pour une température minimum de 2 à 4°.

ATTENTION -

- le thirame n'est plus autorisé après plantation.

- folpel, procymidone, chinométhionate sont interdits sur les salades destinées à l'exportation.

DERNIER TRAITEMENT SUR CHICOREES FRISEES -

Effectuer le dernier traitement à l'iprodione (ROVRAL à 150 g de produit commercial /hl) au moins 6 semaines avant récolte.

----------000000----------